

Réf: Dossier N° 037750

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « RALLYE AUTO COTE D'IVOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA M'BADON, Lot 483, Ilot  
59

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RALLYE AUTO COTE D'IVOIRE »

Objet : REPARATION ET VENTE DE VEHICULES, PIECES DE RECHANGES FOURNITURES IMPORT -EXPORT

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA M'BADON, Lot 483, Ilot  
59

Dirigeant(s) : M LAHLOU ADIL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04049 du 17/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26082/GTCA/RC/2021 du 17/09/2021

